

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **32 (1961)**

Heft 12

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

734

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXII^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

N^o 12 Décembre 1961

SOMMAIRE

Fin d'année — Les châteaux du Jura — Le marché du travail

Fin d'année

Les fêtes de fin d'année sont à la porte.

Les douze coups fatidiques, qui nous permettront d'entrer en 1962, seront prétexte à réjouissances. Mais ils signifieront aussi que le temps est révolu où notre pays pouvait vivre en partie replié sur lui-même, soucieux avant tout d'être en bons termes avec ses voisins, sans jamais trop se mêler des affaires d'autrui.

Actuellement, le secteur économique, chargé d'assurer la prospérité d'un Etat, dépend de la politique de cet Etat, laquelle joue un rôle énorme. Combien, en effet, de très grands pays sont-ils en dehors du circuit mondial économique par la fermeture des frontières ?

Il ne sied pas qu'un tel mouvement s'accroisse car ses conséquences pourraient être très défavorables. Certes, il est difficile à la Suisse, sur ce plan-là, de jouer un rôle en vue. Néanmoins, il faut qu'elle soit vigilante.

Parce que notre peuple doit vivre, la Confédération ne saurait rester à l'écart des transformations économiques qui s'opèrent en Europe et dans le monde. La Suisse doit, dans son propre intérêt, pratiquer une politique de présence dans les limites que nous impartit notre statut de neutralité. Le Jura, lui aussi, doit faire entendre sa voix.

Signalons à ce propos l'effort extraordinaire qu'accomplit l'industrie jurassienne. Que de sacrifices consentis dans ce secteur-phare pour rester à l'avant-garde !

Or, ceux-là mêmes qui se montrent entreprenants, nos grands chefs d'entreprise, font confiance à la fois au Jura et à sa population. Très industrielle et pleine d'initiative, cette dernière répond à ce que l'on attend d'elle et mérite une prospérité toujours plus accrue.